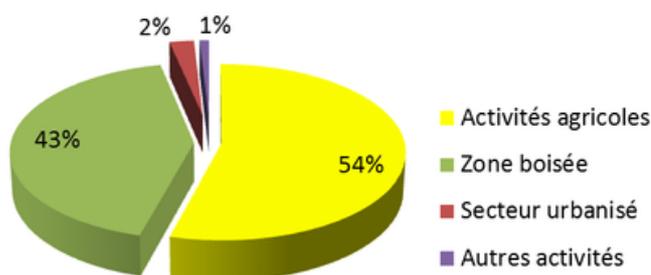


LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE À LA RAQUETTE

CARACTÉRISATION

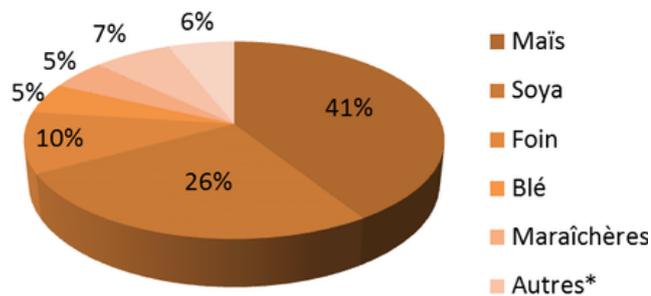
MIEUX LE CONNAÎTRE POUR MIEUX LE PROTÉGER !

CARACTÉRISTIQUES DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE À LA RAQUETTE



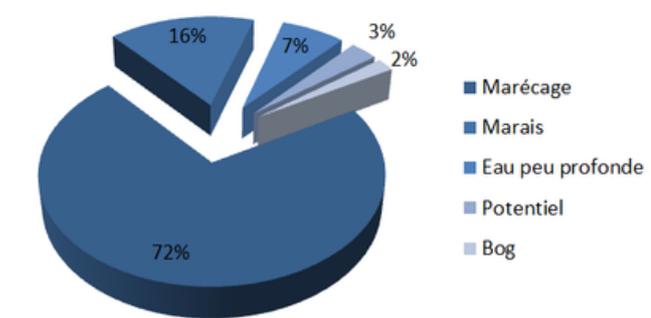
OCCUPATION DU SOL

Les principales occupations du sol du bassin versant de la rivière Beaudette sont l'**agriculture** (54 %) et la **forêt** (43 %). Cette forte présence de zone boisée en fait la **plus grande superficie forestière** parmi tous les bassins versants de la ZGVS.



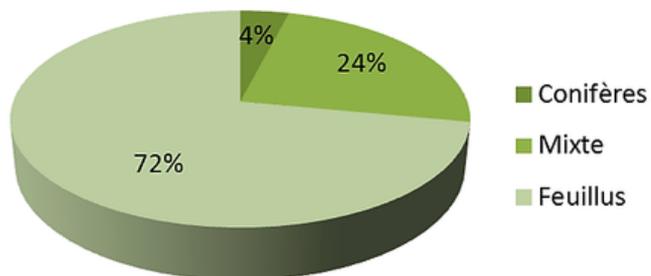
MILIEU AGRICOLE

On peut observer que le **maïs** et le **soya** représentent à eux seuls **67 %** de l'agriculture sur le bassin de la rivière à la Raquette. Ces grandes cultures en interlignes expliquent l'utilisation importantes d'herbicides et d'engrais qui se retrouvent ensuite dans le bassin versant.



MILIEU HUMIDE

Le rapport du couvert en milieux humides (**3,43 %**) face à la superficie du bassin versant, ne permet pas de faire une rétention optimale des particules sédimentaires. La plus grande **menace d'empiètement** sur les milieux humides aujourd'hui est causée par la **pression démographique** qui demande l'expansion de terres agricoles et du développement domiciliaire (Belvisi & Beaulieu, 2009).



MILIEU FORESTIER

La **plus grande superficie forestière** parmi tous les bassins versants de la ZGVS est située dans le bassin versant de la rivière à la Raquette avec 5209 ha de terrains boisés. Ainsi, une **bonne connectivité** des habitats est présente dans ce bassin, sauf pour le milieu agricole localisé au centre-amont.

L'impact de l'Homme



Modifications sur le bassin versant

Au cours des dernières décennies, nous avons pu voir une **forte évolution** du développement urbain, résidentiel et agricole; notamment par la mise en place de drainage, la coupe régulière, l'entretien des pelouses avec des intrants, ainsi que la présence de fosses septiques ne respectant pas les normes.

Sur ce bassin versant on peut trouver **11 sablières/gravières** et **2 terrains contaminés**.

Pour mettre en place toute cette évolution il y a eu de forte déforestation (108,1 ha entre les années 1999 et 2009).

Conséquences sur le bassin versant

- ⊖ de filtration
- ⊖ de stabilité
- ⊖ de régulation
- ⊖ d'activité autorisé
- ⊖ biodiversité faunistique et floristique
- ⊕ de pollution (Coliformes, Nitrites...)
- ⊕ d'espèces invasives
- ⊕ d'érosion

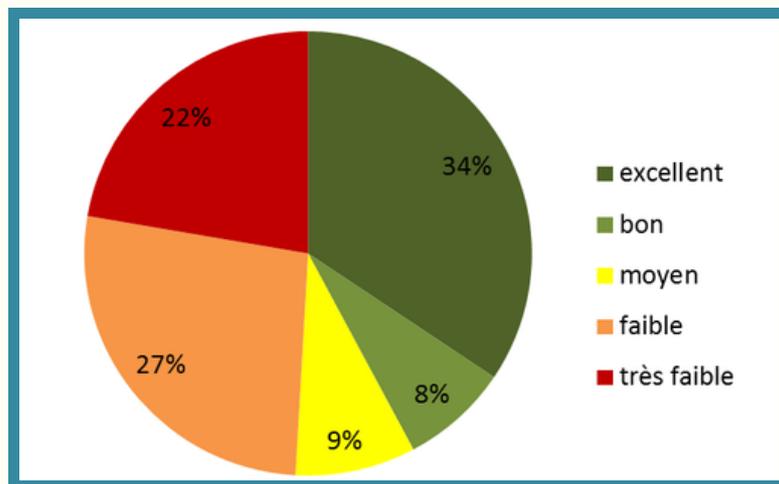
Tous ceci à des répercussions sur la faune et la flore du bassin versant, ainsi que sur la qualité de l'eau.

L'impact de l'Homme

sur la rivière à la Raquette

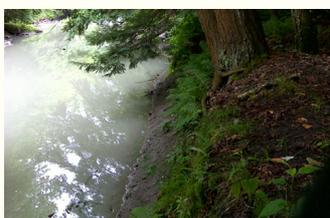
Les **bandes riveraines** sont des **zones tampons** qui disposent de plusieurs **fonctions** écologiques nécessaires à la bonne santé des cours d'eau. En plus d'améliorer la qualité de l'eau par leurs fonctions **filtrantes** et **thermorégulatrices**, elles jouent entre autres un rôle prépondérant dans la conservation de la biodiversité en offrant des **habitats** particuliers et en permettant la connectivité écologique entre différents éléments du paysage. Elles ont aussi démontré une excellente efficacité pour **diminuer** la force des phénomènes d'**érosion**.

INDICE DE QUALITÉ DE LA BANDE RIVERAINE



L'indice de la qualité de la bande riveraine (IQBR) permet d'évaluer rapidement l'état des berges et leur incidence sur la santé des cours d'eau.

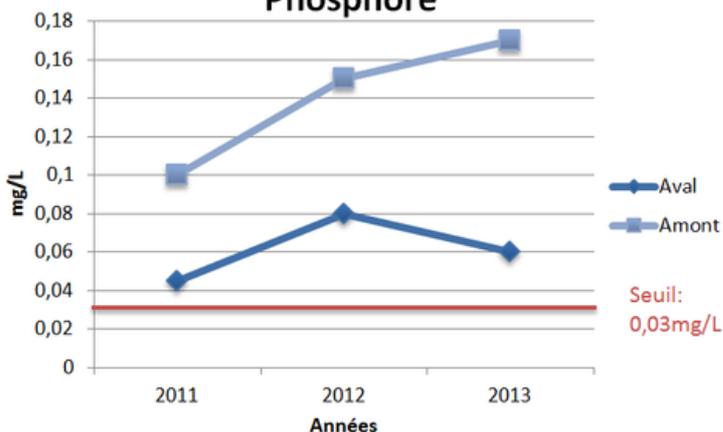
Les résultats d'analyses de l'IQBR indiquent que **49 %** des bandes riveraines de la rivière à la Raquette sont de **faible** ou de **très faible** qualité. Ces dernières sont localisées en milieu agricole, surtout sur les tributaires construits pour des fins de drainage des cultures. Toutefois, **42 %** des bandes riveraines sont en **excellent** ou **bon** état, ce qui correspond en grande partie au programme intermunicipal de protection du mont Rigaud.



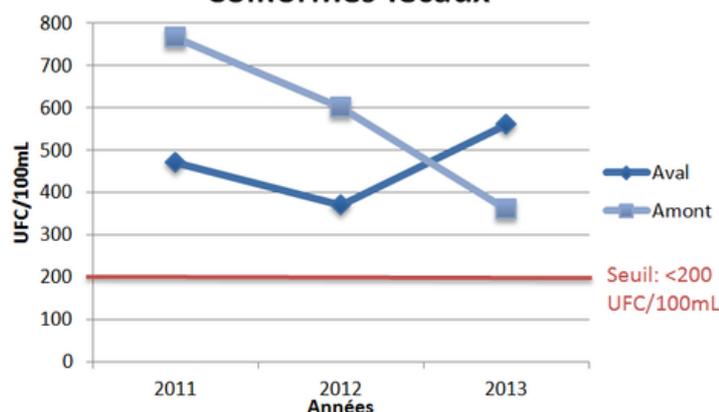
La qualité de l'eau

de la rivière à la Raquette

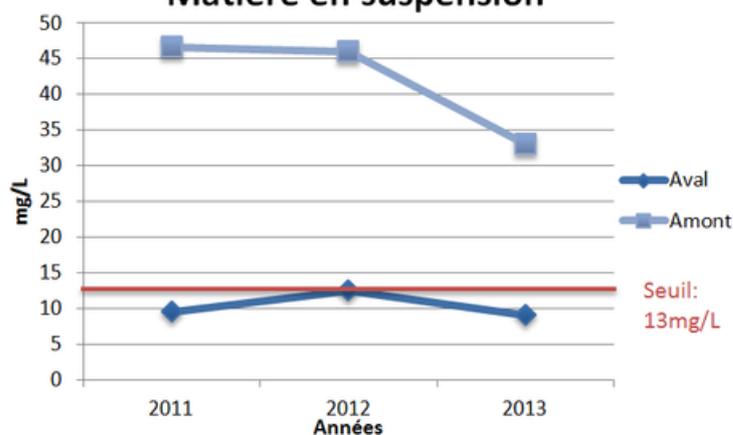
Phosphore



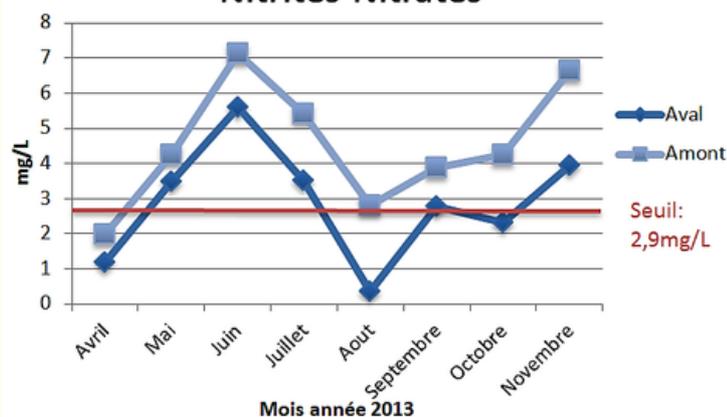
Coliformes fécaux



Matière en suspension



Nitrites-Nitrates



À la Raquette	Aval		Amont	
	Moyenne 2011-2013	Dépassement	Moyenne 2011-2013	Dépassement
Matière en suspension	10,3	37,04	41,8	79,17
Coliformes fécaux	466,6	88,89	575	70,83
Phosphore	0,06	81,48	0,14	91,67
Nitrites - Nitrates	2,02	40	4,1	60

La concentration en **phosphore** de la rivière à la Raquette est très **supérieure** au seuil toléré, ce qui risque de provoquer une **eutrophisation**. La mauvaise qualité générale de l'eau de surface, surtout en termes du nombre de **coliformes fécaux**, **ne permet pas le contact direct avec l'eau** pour la baignade. Il n'y a pas de point d'accès public aux plans d'eau du bassin versant, mise-à-part quelques cours d'eau situés dans la pinière de Saint-Lazare et sur le Mont Rigaud qui ne sont pas utilisables pour des activités nautiques. La rivière à la Raquette présente des **concentrations** considérablement **plus élevées** que toutes les **autres rivières** étudiées. Ces résultats pourraient résulter des activités agricoles beaucoup plus importantes en amont et de l'absence de stations d'épuration pour assainir les eaux usées domestiques.

La valeur écologique

de la rivière à la Raquette

Grâce aux zones boisées présentes dans le bassin versant de la rivière à la Raquette, il y a une **libre circulation des espèces** dans le bassin où se trouve un vaste corridor de boisés et de milieux humides qui offrent une **multitude d'habitats**. Ainsi, une bonne connectivité des habitats est présente dans ce bassin, sauf pour le milieu agricole localisé au centre-amont.

LE MONT RIGAUD

Le Mont Rigaud abrite plusieurs milieux ayant une **valeur écologique exceptionnelle** et une vingtaine d'espèces en situation précaire. Ce massif forestier est reconnu comme un **site d'importance régionale à protéger**.

La propriété protégée, située au centre du Mont Rigaud, abrite une diversité d'habitats dont l'intégrité écologique a été préservée au fil des années :

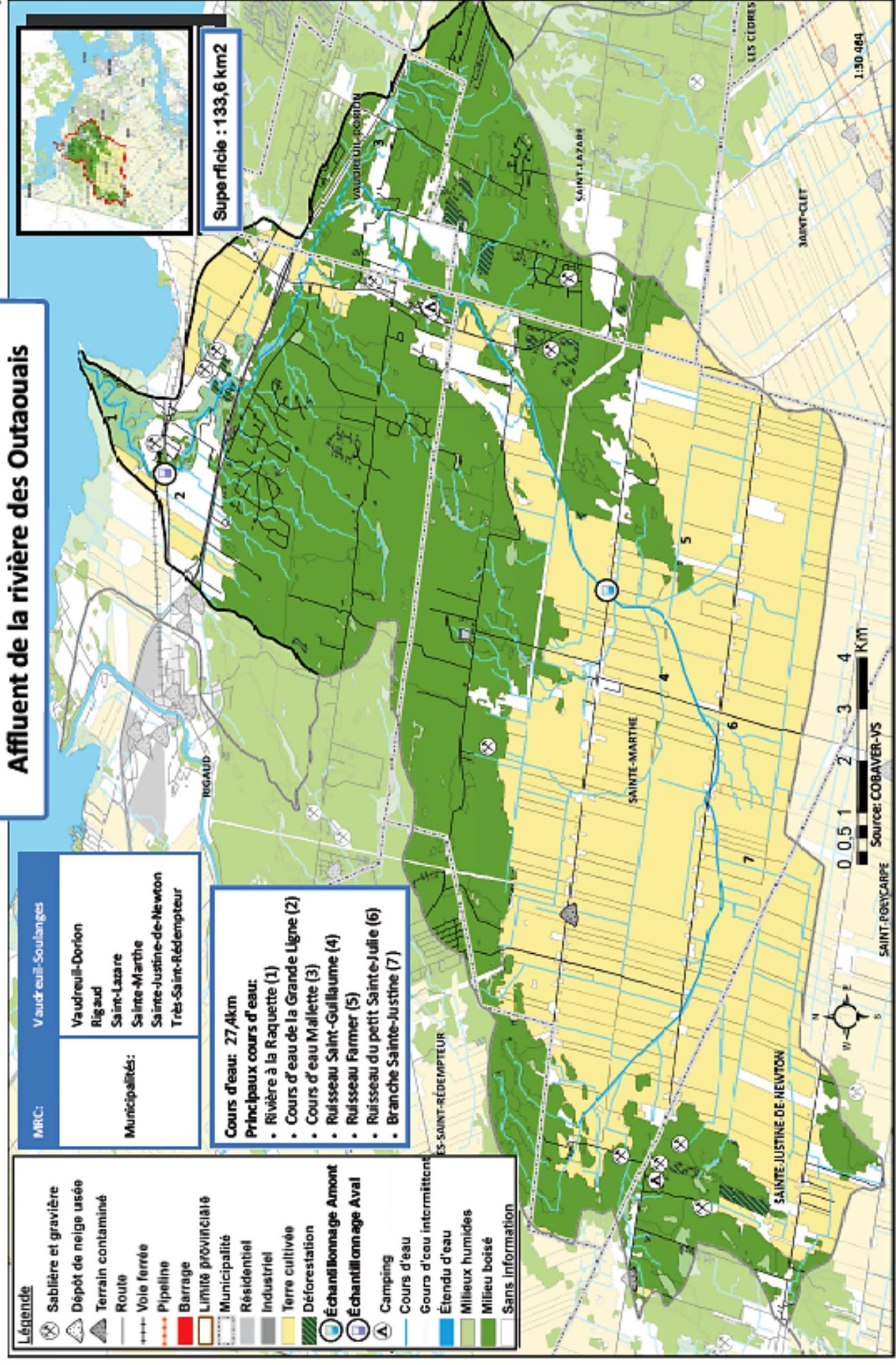
- 9 espèces floristiques en situation précaire
- une grande érablière à feuillus tolérants, dont plusieurs secteurs matures
- une chênaie rouge sur affleurement rocheux, un écosystème forestier exceptionnel rare
- une grande partie d'un lac abritant un marais, une héronnière et un habitat pour le castor
- une prucheraie à feuillus tolérants de 50 à 70 ans



Le bassin versant de la rivière à la Raquette englobe une grande partie de la colline du Mont Rigaud qui abrite **une gamme d'écosystèmes**. Il est d'ailleurs protégé par un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour les municipalités qui en détiennent un secteur. Ce programme permet de **protéger les ressources floristiques et fauniques** par des restrictions sur l'utilisation et le développement du mont (MRC-VS, 2005; municipalité de Rigaud, 2010), ceci sur 1963 ha du bassin de la Raquette.

D'ailleurs, une bande de protection de 35 mètres est prévue de chaque côté des cours d'eau qui traversent le site tandis que les aires humides sont conservées à l'état naturel. Le groupe Nature-Action-Québec a fait l'acquisition en 2012 de 110,5 hectares de forêts dans la municipalité de Sainte-Marthe afin de les protéger à perpétuité.

Bassin versant de la rivière À la Raquette



Liste de bonnes actions

- Laisser pousser naturellement la bande riveraine
- Adopter un comportement agroenvironnementale
- Opter pour la biodiversité sur votre pelouse
- Optimiser la récupération des eaux pluviales
- Limiter l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes
- Atténuer l'érosion, le ruissellement et la sédimentation
- Vérifier vos installations septiques, un débordement est nocif pour tous!